

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 2021-08-20

Mot de notre président, Roger Quintin: Le président nous informe que notre rencontre a lieu après 21 mois d'absence due à la Covid-19 comme tout le monde le sait.

Alors notre rencontre sert principalement à regrouper les membres du Comité de direction et des invités, tels que M. Paul Rolland et Mme Marie-Ève Lagacé, nos deux ex-conseillers municipaux précédents qui ont participé de près à cette 15e année d'existence du Comité de surveillance de quartier.

Je tiens à les remercier de leur présence et remercier les membres du comité ainsi que les observateurs à cette rencontre.

La réunion a lieu au Club de golf du Vieux-Village, ce qui nous a permis d'avoir accès à un espace et je remercie Mme Lyne Lapratte, détentrice de la concession restauration du club de golf.

Points discutés lors de la rencontre :

- Relancer le comité et recruter de nouveaux membres car il y a toujours un vide qui se crée après le départ d'un membre du comité de direction et la survie du comité dépend de ses membres qui œuvrent pour le bien-être des citoyens du quartier.
- Retrait du comité de direction : Remerciements à Gilles et Donna Thériault pour le temps passé et travail accompli au sein du comité.
- Vitesse dans les rues du quartier : Nous vous devons de donner l'exemple en circulant à la vitesse autorisée par le code de la sécurité routière. Si la limite est de 70-50-40-30 km, nous sollicitons votre aide à respecter ces limites de vitesse car, si nous le faisons, ce sera une incitation aux autres automobilistes à le faire. Prêchons par l'exemple. Il est important de rapporter tous les cas de vitesse excessive au service de police qui agira en conséquence.
- Lampadaires défectueux ou absents : Depuis des années nous demandons la coopération des propriétaires qui sont responsables du fonctionnement de leur lampadaire devant chaque maison et nous revenons à la charge car plusieurs lampadaires sont non-fonctionnels, absents ou encombrés, alors qu'il est bien inscrit dans le contrat d'achat que le lampadaire doit être en service dans les 30 jours d'occupation de la résidence. Dans le cas de lumière brûlée, un changement s'impose tout simplement. S'il s'agit de l'œil magique, un électricien peut en faire le remplacement. La sécurité de beaucoup de gens en

dépend, marcheurs, cyclistes, etc., et ce sont des gens du quartier. Notre conseiller M. Lapensée doit vérifier avec la greffière de la Ville afin de voir dans les contrats entre la Ville et les promoteurs quelles seraient leurs responsabilités pour les lampadaires et quels moyens pourraient être utilisés pour accentuer le bon vouloir des proprios à agir selon le cas.

- Entretien des rues : Vous réalisez comme nous que les rues dans certains secteurs sont endommagées et que rien ne se fait pour les réparer. Les trous sont en nombre croissant et personne ne les colmate ce qui accentue les risques de blessures aux marcheurs, cyclistes et même pour les automobilistes. Des demandes de réparation des trous furent adressées aux Travaux Publics depuis des semaines - début de l'été - et rien ne se fait. Ceci touche aussi les pistes cyclables, des troncs d'arbres qui jonchent le sol ou simplement pendent au-dessus des pistes ce qui pourraient être un cas grave s'ils tombaient sur un passant sous ces arbres. Il est question que les amis des sentiers soient responsables en parti de l'entretien mais on attend encore qui fera cet entretien.
- Golfeurs et voiturettes : Il faut informer les golfeurs qu'ils n'ont pas la priorité aux traverses de rue. Les lignes jaunes ne servent qu'à informer les automobilistes d'être prudents à ces endroits. Passer le mot à vos partenaires de golf.

Informations de M. Jean Bourgeois, Directeur du Service de Police de Bromont : En remplacement de notre policier Michael Keys, M. Jean Bourgeois nous informe de ce qui suit :

- Plusieurs vols dans les dépanneurs sont sous enquête;
- Les autos bruyantes qui circulent dans les rues sont surveillées;
- Fusion du service de police de Bromont et Lac Brome, dossier à suivre;
- La pose de photos d'enfants sur les bacs de récupération est un projet qui avance et qui fonctionne;
- Le nouveau poste de police est relocalisé dans un nouveau local sur le Boul. de l'Aéroport depuis une semaine. L'ouverture officielle aura lieu dans les jours à venir;
- Attention aux fraudes par téléphone. Quelqu'un se présente comme un membre du personnel d'une banque-caisse et vous invite à remettre vos cartes de banques prétextant une fraude et quelques minutes plus tard, un supposé employé - un fraudeur - passe les chercher. Ne jamais remettre vos cartes dans un tel cas et contactez le Service de police rapidement.

Autres points :

- Vendeurs itinérants : Nous avons déjà mentionné le fait que des vendeurs itinérants circulent dans le quartier sous prétexte de vendre des produits ou services. Le règlement municipal est clair, ils doivent avoir un permis qui n'est à peu près jamais remis. Il y a une tolérance pour des jeunes, comme les scouts et autres, mais pas pour les vendeurs de produits (viande-poissons) ou service commercial (Bell-Vidéotron). Avisez le Service de police.
- Hélicoptère : Un hélicoptère a été vu atterrissant sur un parcours de golf de la municipalité. La personne témoin de cet événement n'a pas été en mesure de prendre les lettres d'identification de l'appareil, mais il est passablement certain que la provenance de l'appareil engendrait un risque pour les golfeurs et voisins du terrain de golf. Le ministère des transports, en vertu de la loi sur l'aéronautique, fut avisé. Le nom de l'enquêteur fut transmis au Service de police pour un suivi et, le cas échéant, un billet d'infraction sera remis au pilote.

Fin de la rencontre et notre président souhaite une bonne fin d'été aux participants.

La date de la prochaine rencontre à déterminer ultérieurement.